

**MARCHES DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

|  |
| --- |
| **Forêt Domaniale de GROSNE**  **Travaux de restauration du ruisseau des grusses**  **MARCHE DE TRAVAUX** |
| **Fiche de renseignements – cadre de mémoire technique**  **MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**  (passé en application des articles L.2113-10 et R.2113-1, L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique) |
| **MARCHE à tranches n°2025-8400-019** |

**Objet de la consultation**

Le présent marché a pour objet la réalisation de travaux de restauration du Bief des Grusses contre-affluent de la Grosne s’écoulant sur la commune de Bray (71), en forêt domaniale de Grosne. Cette opération consiste majoritairement en travaux de génie civil.

Les principaux objectifs de cette opération de travaux sont :

- Diversifier les écoulements grâce à un apport granulométrique ;

- Améliorer les écoulements en période de crue et d’étiage (assurer une meilleure répartition annuelle des eaux) ;

- Diversifier les faciès d’écoulements (dynamique hydraulique) par création de méandres ;

- Améliorer la qualité des habitats favorables aux espèces piscicoles (augmenter le potentiel d’accueil, recréer des zones de fraie favorables à la reproduction) ;

- Améliorer la qualité des milieux aquatiques (dynamique hydraulique, diminution de la température…)

A titre indicatif, la période des travaux s’étend obligatoirement d’août jusqu’à octobre ou novembre 2025 si les conditions le permettent (voir fin décembre si les conditions météorologiques le permettent).

En raison des conditions spécifiques de ces travaux en cours d’eau, en lien avec la météorologie et les potentiels écoulements ainsi que le classement de la zone en Natura 2000, ils pourront être réalisés sur plusieurs périodes fractionnées sur la période mentionnée ci-dessus.

Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) fixe la nature, les volumes et les conditions d’exécution des travaux.

L’exécution de ce marché est régie par le CCAG Travaux dans sa dernière version en vigueur. Le document n’est pas joint au dossier de consultation, il est réputé connu par les soumissionnaires. Le document est disponible sur internet via le lien :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/cahiers-clauses-administratives-generales-et-techniques>

**Pouvoir adjudicateur**

Office National des Forêts

Agence Bourgogne Est

11c rue René Char

CS 27814

21078 DIJON CEDEX

**Personne signataire du marché**

La personne signataire du marché est le Directeur Territorial de l’Office National des Forêts de Bourgogne-Franche-Comté.

**Visite sur site**

La visite préalable à la réponse à cette consultation est obligatoire afin d’évaluer correctement les contraintes et spécificités liées aux travaux. Une absence de visite du chantier entraîne la non-prise en considération de la candidature et le rejet de l’offre. A l’issue de la visite du chantier, une attestation de participation sera délivrée, cette attestation devra être jointe à la réponse du candidat.

Le rendez-vous est fixé **le** **lundi 30 juin 2025** **à 14h00** au carrefour de la D180 et de la route reliant la maison forestière de Gousseau à la commune de Bray (plan ci-joint). Coordonnées du point de rendez-vous : longitude : 4.7015° / lattitude : 46.5049°.

Confirmation de participation obligatoire auprès de Jérôme FABRE : 06.34.04.96.61 ou [jerome.fabre@onf.fr](mailto:jerome.fabre@onf.fr). En cas d’impossibilité justifiée de présence à cette visite, une nouvelle visite pourra être organisée sur demande auprès de monsieur Jérôme FABRE.

**AVERTISSEMENT**

Les candidats devront établir leur mémoire technique en respectant strictement l'organisation du présent cadre (respect de l'ordre et du titrage des chapitres et articles).

Ils pourront ajouter tous renseignements complémentaires qu'ils jugeraient utiles en fin de document, sans pour autant dépasser **30 pages (mémoire technique et documents annexés)**, page de garde incluse.

Ce document contractuel servira au jugement de l'offre.

Le candidat est évalué sur 100 points dont la répartition est détaillée ci-après.

La note totale obtenue sera ensuite ramenée dans l'analyse globale de l'offre au poids du critère de valeur technique, à savoir 60.

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS – MEMOIRE TECHNIQUE (à compléter)**

NOM : …………………………………………………………………………………….…………………

ADRESSE DE LA SOCIÉTÉ : ………………………………………………………….…………………...

…………………………………………..…………………………………………………………………...

Téléphone : ……………………………………………………

**Dans le cadre de la généralisation de la dématérialisation, *les candidats sont fortement invités à indiquer leur adresse électronique (adresse mél).* Il conviendra de préciser une adresse généraliste plutôt que nominative afin d’assurer la transmission effective des correspondances.**

**Cette adresse doit être *clairement lisible*. Il est conseillé de la mentionner en version informatique, plutôt que manuscrite, pour éviter toute confusion.**

Contact mail : …………………………………………………

|  |  |
| --- | --- |
| MOYENS HUMAINS | 20 POINTS |
| Le candidat présentera les moyens humains mobilisés pour la réalisation des travaux.   * Il désignera un **chef de chantier interlocuteur unique** du maître d’ouvrage / maître d’œuvre, **et décrira son profil**; * Il présentera **les équipes** qu’il entend déployer pour la réalisation des travaux (curriculum vitae…) |  |
| MOYENS MATERIELS | 20 POINTS |
| Le candidat présentera **exclusivement** les moyens en matériels mobilisés qu’il entend déployer pour la réalisation de ces travaux et devra indiquer ceux qui utilisent des huiles hydrauliques biodégradables (pas la totalité de ceux de l’entreprise). |  |
| TECHNIQUES : MÉTHODES, MATÉRIAUX | **40 POINTS** |
| Méthodes | **20** |
| Le candidat fournira une note précisant la méthodologie mise en place par l’entrepreneur pour exécuter les travaux :   * Analyse de l’opération, de ses enjeux * Analyse méthodologique conduisant à une organisation des prestations à réaliser et à un choix de matériels (engins…) ou de techniques |  |
| Qualité des matériaux et autres fournitures | **20** |
| Le candidat décrira les matériaux et fourniture employés et fournira les références et « **fiches techniques produit** » |  |
| PLANNING D’EXECUTION - CADENCEMENT | **10 POINTS** |
| Le candidat fournira un **planning détaillé d’exécution**.   * Ce planning devra impérativement faire apparaître **la période de réalisation des travaux** * Il devra également faire apparaitre le cadencement et la durée maximale prévue de chaque type d’opération, afin de respecter les délais demandés**.** |  |
| DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE | 10 POINTS |
| * Prise en compte de l’environnement sur le chantier, … * Certification ou équivalent (« qualiterritoire » par exemple ou tout autres…) * Gestion des déchets de chantier… |  |